

Le discours indirect et la question des temps et des modes en latin tardif

Gerd V. M. HAVERLING
(Université d'Uppsala)
gerd.haverling@lingfil.uu.se

RÉSUMÉ :

Les changements dans le système verbal en latin tardif sont liés aux changements que nous trouvons dans le discours indirect. L'infinitif présent et le subjonctif imparfait « prospectif » indiquent souvent le futur dans les textes du 6^e et du 7^e siècles. La différence entre le discours direct et le discours indirect n'est pas toujours claire et nette et il y a parfois un mélange entre concordance au passé et concordance au présent.

1. INTRODUCTION

Plusieurs des changements dans le latin tardif ont des conséquences pour le discours rapporté dans les textes tardifs : il y a par exemple les changements dans l'emploi des pronoms anaphoriques et démonstratifs, mais aussi les changements dans le système verbal et dans la subordination des propositions¹.

Ce que je vais discuter maintenant ce sont les changements dans l'emploi des temps et des modes dans le discours indirect en latin tardif du 6^{ème} et du 7^{ème} siècles.

2. SUR LES CHANGEMENTS DANS L'EXPRESSION DU TEMPS ET DE LA MODALITÉ

Les changements que nous trouvons dans le discours rapporté dans le latin tardif sont liés aux changements dans le rapport entre les temps du passé et de l'expression de la modalité.

Dans le latin classique le parfait nous donne un aperçu global d'une situation et la met au premier plan du récit, tandis que l'imparfait la met à l'arrière-plan et en propose une représentation ouverte. Nous trouvons cette opposition par exemple avec le verbe *solere* « avoir l'habitude de » (1a-b). Mais dans le latin tardif cette opposition est moins claire et *solebam* tend à remplacer *solitus est* (1c). Avec un complément circonstanciel de temps qui indique la durée de la situation dans le passé, nous trouvons normalement le

¹ Voir par ex. ERNOUT & THOMAS (1953 §§ 408–420), VÄÄNÄNEN (1981 §§ 269–274, 298, 307, 374, 380–381) et ADAMS (2013: 743–746).

parfait en latin classique (2a ; *diu* « longtemps ») ; l'imparfait a dans ce cas la fonction « inclusive », où nous devons utiliser une expression telle que « depuis » en français (2b ; *diu* « depuis longtemps »). Dans le latin tardif il y a parfois un chevauchement entre le parfait et l'imparfait dans ce cas — par exemple dans les traductions de la Bible et parfois dans la traduction de l'aoriste grec (2c). En latin classique c'est l'imparfait seul qui indique la progressivité dans une expression qui a le sens de « il était sur le point de quitter la maison » (3a), mais dans le latin tardif nous rencontrons parfois des périphrases qui semblent remplacer l'imparfait seul dans cette fonction (3b). La grammaticalisation de ces périphrases a, cependant, eu lieu dans les langues romanes — et nous ne trouvons pas encore un emploi systématique de ce phénomène en latin² :

- (1a) Nep. *Cato* 1.1 *M. Cato ... hortatu L. Valerii Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam, ut M. Perpenna censorius narrare solitus est, Romam demigravit in foroque esse coepit*
- (1b) Nep. *Ep.* 5.2–3 *habuit obtrectatorem Menecliden quendam ... is quod in re militari florere Epaminondam uidebat, hortari solebat Thebanos, ut pacem bello anteferrent*
- (1c) Iul. Vict. *Rhet.* p. 3 l. 4 *Socrates quoque dicere solebat omnes in eo, quod scirent, satis esse eloquentes*
- (2a) Liv. 28.13.7 *cum ceteris, qui sub signis atque ordine agminis incesserant, longior et diu ambigua pugna fuit*
- (2b) Liv. 28.14.12 *Equitum iam diu anceps pugna erat nec ipsa per se decerni poterat quia pulsus ... in aciem peditum tutus receptus erat ...*
- (2c) Vulg. *Luc.* 1.24 *post hos autem dies concepit Elisabeth uxor eius et occultabat se mensibus quinque ... (Gr. περιέκρυβεν)*
- (3a) Plin. *Epist.* 6.16.8 *egrediebatur domo; accipit codicillos Rectinae Tasci*
- (3b) *Vita Hugb.* p. 485 l. 12 (vers 750) *ipse uero egrediens erat ab ecclesia, circumdatus plebe egrediens erat*

Le latin classique indique fréquemment les relations temporelles entre les actions et les situations d'une façon souvent très exacte — par exemple dans l'emploi de l'imparfait pour indiquer la simultanéité et du plus-que-parfait avec *cum* 'quand' pour indiquer l'antériorité (4a–b). Parfois nous trouvons, cependant, le parfait au lieu du plus-que-parfait — par ex. avec *postquam* (5a) et *paene* (6a). Dans le latin tardif, en revanche, nous trouvons souvent l'imparfait au lieu du plus-que-parfait dans les constructions avec *cum* (4c); et le plus-que-parfait au lieu du parfait avec *postquam* (5b–c) et *paene* (6b–c)³ :

- (4a) Caes. *Gall.* 4.16.1 *cum uideret Germanos tam facile impelli ut in Galliam uenirent, suis quoque rebus eos timere uoluit, cum intellegerent*

² Voir HAVERLING (2010a: 438–470, 476–497; 2010b: 1–14); cf. aussi PINKSTER (1998; 2015: 422–423, 545–546) et AMENTA (2003).

³ Voir par ex. HOFMANN & SZANTYR (1965 §§ 183.b, 297.II.B.d, 322.a), HAVERLING (2010a: 415–421, 431–436; 2010b: 14–19) et PINKSTER (2015: 473–474, 613–615, 641–643).

- et posse et audere populi Romani exercitum Rhenum transire*
(4b) Cic. *Fam.* 13.29.4 *ibi eum Caesar cum uidisset, nihil aspere, nihil acerbe dixit, Romam iussit uenire*
(4c) Vulg. *Luc.* 13.12 *quam cum uideret Iesus uocauit ad se et ait illi*
(5a) Plaut. *Epid.* 563–564 *nam postquam audiui ilico / e meo seruo illam esse captam, continuo argentum dedi*
(5b) Vulg. *Gen.* 17.1 *postquam uero nonaginta et nouem annorum esse coeperat apparuit ei Dominus*
(5c) Fredeg. *Chron.* 3.56 p. 108 l. 11 *Postquam de Gunthramno habuisset filium, uenino Gundobadum dolis interfecit*
(6a) Plaut. *Poen.* 118 *paene oblitus sum relicuom dicere*
(6b) Hier. *Tract.* p. 514 l. 247 *simulque considerate, quod paene oblitifueramus dicere*
(6c) Fredeg. *Chron.* 4.55 p. 148 l. 15 *Paene fuerat exinde nimia multorum estragiis, nisi, patientia Chlotariae interueniente semul et haec currente, fuisset repraesum*

Le futur antérieur, qui s'est développé à partir d'un subjonctif pour évoluer vers une forme qui indique l'antériorité dans le futur (7a), devient de nouveau une forme modale dans le latin tardif: dans le latin postclassique, l'emploi du futur antérieur se répand dans certaines propositions subordonnées dans lesquelles l'on trouve le futur simple dans le latin classique (7b–c); et en même temps le subjonctif présent commence à le remplacer avec *priusquam* (7d). Selon la définition de Varron le futur antérieur est le futur du *perfectum* (*Ling.* 9.57, 9.96), mais selon les grammairiens de l'époque tardive c'est le subjonctif du futur (*Sacerd. Gramm.* 1 : 453 ss., *Don. Gramm.* 1.4 : 360 ss. & 384, et *Prisc. Inst.* 8 : 416 ss.). Dans le latin tardif il y a parfois un chevauchement entre le futur antérieur et le futur simple (8a–b)⁴ :

- (7a) Cic. *Flacc.* 51 *itaque etsi teneo quid sit dicere paratus, nihil tamen contra disputabo priusquam dixerit*
(7b) Prop. 2.28.42 *uiuam, si uiuet; si cadet illa, cadam*
(7c) Petron. 46.3 *si uixerit, habebis ad latus seruulum*
(7d) Vulg. *Marc.* 14.70: *et recordatus est Petrus uerbi quod dixerat ei Iesus: priusquam gallus cantet bis ter me negabis; et coepit flere*
(8a) Vulg. *Psalm.* 145.2 *psallam Deo meo quamdiu fuero*
(8b) Hier. *Tract. in psalm.* 145.24 *psallam deo meo quamdiu ero*

Dans le latin classique, le subjonctif présent est souvent employé pour indiquer le potentiel du présent (9a) tandis que l'imparfait et le plus-que-parfait sont employés pour indiquer l'irréel du présent (9b) et du passé (9c). Dans le latin tardif, nous trouvons souvent un emploi des modes et des temps qui correspond assez bien au système du latin classique (10a–b). Il y a, cependant, aussi un emploi nouveau de l'imparfait du subjonctif dans la

⁴ Voir par ex. HOFMANN & SZANTYR (1965 §§ 180, 323.c et d), HAVERLING (2010a: 377–385, 394–399; 2010c; 2010d; 2013: 15–28) et PINKSTER (2015: 462–472).

fonction potentielle (11a–b) et du plus-que-parfait pour indiquer l'irréel dans le présent (12a–b)⁵ :

- (9a) Liv. 1 *praef.* 3 *et si in tanta scriptorum turba mea fama in obscuro sit, nobilitate ac magnitudine eorum me, qui nomini officient meo, consoler*
- (9b) Cic. *Dom.* 121 *non dissimulo me nescire ea quae, etiam si scirem, dissimularem*
- (9c) Cic. *Fin.* 1.8 *si ibi te esse scissem, ad te ipse uenissem*
- (10a) Greg. Tur. *Hist.* 5.43 *Sed nec pater esset utique, si filium non haberet*
- (10b) Fredeg. *Chron.* 3.21 p. 101 l. 28 « *Si ego ibidem cum Francis meis fuissem, eius iniuriam uindicassim* »
- (11a) Tert. *Apol.* 2 *Hoc sum, inquit, quod quaeris, an sim; quid me torques in peruersum? Confiteor et torques: quid faceres, si negarem?*
- (11b) Greg. Tur. *Hist.* 5.20 *Accedentes autem ad regem familiares eius, dixerunt: 'Si propitius audire dignaretur rex uerba seruorum suorum, loquerentur in auribus tuis'*
- (12a) Greg. Tur. *Hist.* 2.29 *Si in nomine deorum meorum puer fuisset dicatus, uixisset*
- (12b) Fredeg. *Chron.* 3.12 p. 97 l. 8 «*Noui ... utilitatem tuam, quod sis ualde strenuus, ideoque ueni, ut habitem tecum. Si uteliorem sub caelo scissem, ad eodem expetissem* »

Nous trouvons parfois le plus-que-parfait au lieu de l'imparfait pour indiquer l'irréel du présent aussi dans l'emploi des verbes modaux (13a–b). Quelques formes verbales qui exprimaient le plus-que-parfait dans le latin classique sont parfois employées pour indiquer l'imparfait dans le latin tardif. Chez Grégoire de Tours nous trouvons *solitus eram* au lieu de *solebam* (14a) et dans le subjonctif il y a une tendance à employer *potuissem* au lieu de *possem* par exemple chez Frédégaire qui n'emploie jamais *possem* dans cette fonction (14b)⁶ :

- (13a) Arnob. *Iun. Confl.* 2.22 l. 520 *Si non esset filius hominis filius dei factus, Maria mater dei esse non poterat*
- (13b) Greg. Tur. *Hist.* 1 *praef.* *Nec pater dici potuerat, nisi haberet filium; neque filius esset, si patrem utique non haberet*
- (14a) Greg. Tur. *Hist.* 5.49 *Illud saepe suis familiaribus dicere erat solitus, hominem prudentem non aliter nisi in periuriis quis decipere possit*
- (14b) Fredeg. *Chron.* 3.11 p. 96 l. 9 *Tunc Franci unianimiter dicentes « Si Childerico ubicumque potuissemus conperire, libenter eum super nos*

⁵ Voir par ex. ERNOUT & THOMAS (1953 §§ 371–374), MOIGNET (1959: 184, 263), HOFMANN & SZANTYR (1965 § 361.a) et SABANÉÉVA (1996 : 136 ss., 142 ss.); cf. BONNET (1890 : 656 n. 1), HAVERLING (2013 : 28–31, 39–41, 43–52) et PINKSTER (2015: 482–489, 494–497).

⁶ Voir HAVERLING (2010a : 432–435); cf. BONNET (1890 : 645) et VÄÄNÄNEN (1981 § 307).

recipebamus ad regem; forsitan per ipsum de his adflictionibus eripiebamur»

Dans le latin tardif, nous trouvons parfois l'indicatif imparfait indiquant le potentiel du présent (15a–c) tandis que l'indicatif plus-que-parfait indique quelquefois l'irréel du présent (16a) — souvent dans l'apodose (15a–b, 16) mais parfois aussi dans la protase (15c) d'une proposition conditionnelle. Ce changement est lié aux changements dans le rapport entre les temps du passé (exs 1–6). Donc, les faits que nous trouvons dans les textes de ce point de vue ne sont pas sans contradictions. Cependant, le changement dans l'usage de l'imparfait est lié à l'emploi de l'indicatif imparfait dans une fonction modale dans le latin du 6^{ème} siècle et le changement dans la fonction du plus-que-parfait est lié à l'emploi de l'indicatif plus-que-parfait pour indiquer l'irréel du présent dans des textes très tardifs. Parfois nous avons ici un chevauchement entre l'indicatif et le subjonctif (cf. ex. 16 à ex. 12a)⁷ :

(15a) Greg. Tur. *Hist.* 1.31 «*Si enim domus mea, quam apud Bituricam habeo, huic operi digna esset, praestare non abnuebam*»

(15b) Greg. Tur. *Patr.* 8.12 «... *si pallio mererer attingere, fiebam sanus*»

(15c) Fredeg. *Chron.* 2.62 p. 87 l. 34 (Ghyldemer à Justinien) «... *Melius mihi est mori quam uiuere. Si iubebas ... armati accederemus ad priliu; cognuscebas, cui ex nobis sit utelitas an ignauia*»

(16) Fredeg. *Chron.* 3.20 p. 101 l. 11 *In nomine deorum meorum puer fuisset, uixerat*

Dans le latin tardif, quelques-unes des formes du verbe sont parfois remplacées par des périphrases. Plusieurs expressions modales peuvent être employées pour indiquer le futur: parmi elles, des périphrases avec *debere* 'devoir' et *habere* 'avoir' (17a–c), parfois au lieu du participe futur (17b–c). Le changement dans l'expression du futur est aussi lié à la naissance du conditionnel des langues romanes (18a–b; cf. **si iubebas, dare habebam > *si iubebas, darebam*)⁸. Nous trouvons aussi quelquefois des périphrases avec *habere* et l'infinitif qui remplacent les formes modales simples telles que *sanaret* (18b) et *misisses* (18c)⁹ :

(17a) Porphy. *Hor. epist.* 2.1.17 *nil oriturum a. Et hoc splendidius quam si 'nasci habere' uel 'natum esse' dixisset*

(17b) Greg. Tur. *Hist.* 3.7 *in campum enim, quo certamen agi debebant, fossas effodiunt*

⁷ Voir par ex. KISS (1982: 55–59), SABANÉÉVA (1996: 141), STOTZ (1998 § 58.2) et HAVERLING (2010a: 404–405; 2013: 45–52); sur le rapport entre l'aspect imperfectif et la modalité irréalité voir FLEISCHMAN (1995) et SMITH (1997: 90).

⁸ Voir par ex. HOFMANN & SZANTYR (1965 § 175), VÄÄNÄNEN (1981 § 303), KISS (1982: 12–13, 58), HAVERLING (2010: 394–399) et ADAMS (2013: 652–666).

⁹ Cf. ADAMS (2013: 661, 663–664).

- (17c) Greg. Tur. *Hist.* 7.40 ... *Statimque misit rex uiros, qui haec deferre deberint, cum uno puero, quem ualde creditum Mummolus habens, haec ei commendauerat.*
- (18a) Aug. *In psalm.* 21.2.28 *si diceret fines terrae ... dicere habebant ...*
- (18b) Caes. Arel. *Serm.* 59.4 *sanare te habebat deus per indulgentiam, si fatereris*
- (18c) *Vit. patr.* 5.4.59 *si uouisset deus ut mel manducarem, mel habuisti mittere in zippulas istas*

Il y a donc un changement dans la manière dont le latin exprime les relations temporelles. Et ce changement s'accompagne d'un nouvel emploi modal de l'indicatif de l'imparfait et du plus-que-parfait.

3. LE DISCOURS INDIRECT DANS LE LATIN TARDIF

Les propositions qui seraient indépendantes au discours direct subissent un traitement différent, selon qu'il s'agit de propositions énonciatives ou de propositions indiquant la volonté.

Dans le latin tardif littéraire — par ex. chez Augustin — nous trouvons souvent un système qui ressemble beaucoup à celui des textes de l'époque classique. Dans les textes du 6^{ème} et du 7^{ème} siècle nous trouvons, cependant, plusieurs nouveautés.

3.1 L'emploi des infinitifs

En latin classique les propositions énonciatives dans le discours rapporté sont à l'infinitif, comme toutes les propositions infinitives dans la dépendance d'un verbe déclaratif : l'infinitif présent indique alors la simultanéité (19a–b), l'infinitif parfait l'antériorité (20) et l'infinitif futur la postériorité (21)¹⁰. Dans le latin tardif nous trouvons fréquemment ce système, par exemple assez souvent chez Grégoire de Tours:

- (19a) Greg. Tur. *Hist.* 10.16 *De uestimento uero dixit, si quis earum arcellulas scrutaretur, amplius eas habere, quam necessitas indegeret.*
- (19b) Greg. Tur. *Hist.* 10.15. ... *adserens, eam uirum habere in monasterium, qui indutus uestimenta muliebria pro femina haberetur, cum esset uir manifestissime declaratus ...*
- (20) Greg. Tur. *Hist.* 10.15. ... *Qui cum in ueste, ut diximus, muliebri coram omnibus adstetisset, dixit, se nihil opus posse uirile agere ideoque sibi hoc indumentum mutasse Abbatissam uero nonnisi tantum nomine nossit (var. lect. nosse), seque eam numquam uidisse neque cum eadem colloquium habuisse professus est, praesertim cum hic (= lat. cl. *ipse*) amplius quam quadraginta ab urbe Pectaua milibus degeret.*

¹⁰ Voir ERNOUT & THOMAS (1953 § 410 a).

- (21) Greg. Tur. *Hist.* 4.40 Respondente *populo, nequaquam se hoc facturum, ait episcopus, qui coram erat ...*

L'indication des relations temporelles est particulièrement précise dans le latin classique, où nous trouvons des périphrases avec *futurum esse* ou *fore ut* pour indiquer le futur dans le discours indirect (cf. ex. 28). Le latin tardif littéraire suit en général les règles de la *consecutio temporum* du latin classique: après le verbe *sperare* « espérer », nous trouvons chez Augustin l'emploi classique de l'infinitif futur (22a), mais dans une traduction de Josèphe du 6^{ème} siècle nous trouvons l'infinitif présent (22b). Chez Grégoire de Tours aussi nous trouvons parfois l'infinitif présent au lieu de l'infinitif futur (23a–b)¹¹ :

- (22a) Aug. *Epist.* 62.1 *quem tecum futurum sperabant*
(22b) Joseph. *Antiq.* 3.2.3 (48) *sperabantque aliquando a malis huiusmodi liberari, iubebantque Moysen ut ad bella praeiret*
(23a) Greg. Tur. *Hist.* 10.29 *Post has ... uirtutes ... uenit Turonus post festiuitatem sancti Martini, ibique paululum commoratus, dixit nobis, se haud longaeuo tempore adhuc in hoc mundo retineri aut certe uelocius dissolui ...*
(23b) Greg. Tur. *Hist.* 9.6 ... *Multi enim sunt, qui, has seductiones exercentes, populum rusticum in errore ponere non desistunt, de quibus, ut opinor, et Dominus in euangelio ait, consurgere in nouissimis temporibus pseudochristus et pseudoprophetas, qui, dantes signa et prodigia, etiam electos in errore inducant. ...*

Dans les propositions avec conjonctions, par exemple dans les propositions interrogatives indirectes, nous trouvons un développement semblable avec la concurrence entre la périphrase à participe futur et l'imparfait « prospectif » (32 ; cf. 29–30).

À la voix passive, le parfait devient une forme passive du présent et nous rencontrons *auditus sit* au lieu de *audiatur* chez Égerie (24) et il y a alors une tendance à employer les formes avec *fui* et *fuera*m au sens du parfait et du plus-que-parfait, c'est-à-dire *condita fuit* au lieu de *condita est* (25a) et *ingressi fuisset* au lieu de *ingressi essemus* (25b); nous trouvons des exemples de ce changement depuis le latin classique et postclassique. L'emploi de *fui* au lieu de *sum* dans le parfait passif se rencontre aussi à l'infinitif (25c–d)¹² :

- (24) *Itin. Eger.* 36.3 *ut ... ad ciuitatem gemitus populi omnis auditus sit*
(25a) Justin. 13.7.1 *Cyrene autem condita fuit ab Aristaeo*
(25b) *Itin. Eger.* 11.1 *cum autem ingressi fuisset ad eos ...*
(25c) *Paneg.* 12.2.1 *quod credo adhuc neminem ausum fuisse*

¹¹ Voir par ex. BONNET (1890 : 636) et HAVERLING (2010a: 402–403).

¹² Voir par ex. LÖFSTEDT (1911: 306–307), HOFMANN & SZANTYR (1965 §§ 170 Zus. d, 179 Zus. b, 211.a), VÄÄNÄNEN (1981 § 298) et STOTZ (1998 § 64); cf. HAVERLING (2010a: 371–372, 428–431).

(25d) Greg. Tur. *Hist.* 3.9 *Cum autem Theudoricus in Thoringiam esset, Arcernus sonuit, eum interfectum fuisse ... Dum haec agerentur, nuntiatur, Theudoricum uiuum de Thoringiam fuisse regressum*

À l'infinitif futur nous rencontrons normalement *esse* dans le latin classique (26), mais dans le latin tardif nous trouvons aussi *fuisse* dans cette fonction (27a–b). Nous en avons des exemples *esse* même chez Augustin, mais celui emploie la forme *-urum fuisse* aussi selon les règles classiques, à savoir dans des propositions conditionnelles irréelles dans le discours indirect (37). Cette construction devient, cependant, rare dans la période tardive¹³ :

(26) Greg. Tur. *Hist.* 5.19 ... *Cui ille: 'Dic', ait, 'quod uolueris. Proderit enim tibi, si quiddam nobis profuturum esse narraueris'.*

(27a) Aug. *Civ.* 17.5 *De huius (sc. Aaronis) ergo stirpe isto loco dixit futurum fuisse, ut non essent ulterius sacerdotes*

(27b) Aug. *Civ.* 8.24 *Qui ergo doluit uenturum fuisse tempus, quo auferretur cultus idolorum ...*

La tendance à utiliser *fuisse* plutôt qu'*esse* cause donc des problèmes pour l'emploi de la construction en *-turum fuisse* dans les propositions irréelles dans le discours indirect.

Dans le latin du 6^{ème} siècle il y a aussi une diminution dans l'emploi de l'infinitif du futur — qui est remplacé par l'infinitif du présent.

3.2 Les propositions avec conjonction et le futur

Dans le latin classique, nous trouvons des périphrases avec *futurum esse* ou *fore ut* pour indiquer le futur dans le discours indirect (28a–b)¹⁴. Nous trouvons cependant déjà dans des textes de la période classique l'emploi prospectif de l'imparfait du subjonctif dans cette fonction (29a–b). C'est un emploi qui deviendra plus fréquent dans le latin tardif, où nous le trouvons souvent dans des propositions avec une conjonction qui remplacent l'accusatif et l'infinitif du futur — par ex. *ut audiremur* au lieu de *nos auditum iri* (30a), *quoniam ... daret* au lieu de *se daturum esse* (30b) et *quia ... inuenirent* au lieu de *se inuenturos esse* (30c)¹⁵ :

(28a) Caes. *Gall.* 1.31.11: 11 (sc. *dixit*) *futurum esse paucis annis, uti omnes ex Galliae finibus pellerentur atque omnes Germani Rhenum transirent*

(28b) Sall. *Iug.* 61.5 (*Fides data est*) *si Iugurtham uiuom aut neatum sibi tradidisset, fore ut illi senatus impunitatem et sua omnia concederet*

¹³ Voir par ex. HAVERLING (2010a: 402–403).

¹⁴ Voir par ex. HOFMANN & SZANTYR (1965 §§ 208 Zus. β, 211.b) et ERNOUT & THOMAS (1953 § 325 fin).

¹⁵ Voir FRIDH (1971: 14–18, 29, 34–38); cf. HOFMANN & SZANTYR (1965 § 297.II.B.d) et HAVERLING (2010a: 403–404).

- (29a) Hirt. *Gall.* 8.2.54 *C. Curio ... saepe erat senatui pollicitus, si quem timor armorum Caesaris laederet, et quoniam Pompei dominatio atque arma non minorem terrorem foro inferrent, discederet uterque ab armis exercitusque dimitteret; fore eo facto liberam et sui iuris ciuitatem*
- (29b) Hirt. *Gall.* 8.39.3 *cum omnibus Gallis notum esse sciret reliquam esse unam aestatem suae prouinciae, quam si sustinere potuissent, nullum ultra periculum uererentur*
- (30a) *Pass. Perp.* 5.1 *post paucos dies rumor cucurrit, ut audiremur*
- (30b) *Ambr. Off.* 1.50.204 *Herodes, qui iurauit quoniam quidquid petitus esset, daret filiae Herodiadis*
- (30c) *Joseph. Antiq.* 3.1.1 (4) *audierant enim ab exploratoribus, quia nihil ambulantes ulterius inuenirent*

Cet emploi prospectif du subjonctif imparfait est fréquent chez Grégoire de Tours. Dans l'exemple (31) nous le trouvons avec *repromitto* au lieu de l'infinitif futur (à savoir *se impleturam esse*):

- (31) *Greg. Tur. Hist.* 10.16 ... *Sed ad iussionem episcoporum repromisit, ceruice se inflexa per paenitentiam quicquid iuberetur impleret ...*

Nous trouvons aussi cet emploi « prospectif » de l'imparfait dans les propositions interrogatives indirectes. Dans la Vulgate, il y est en concurrence avec la périphrase à participe futur (32a–b). Chez Augustin, c'est le participe futur qui est employé dans ce cas (33a–b), mais je n'ai trouvé aucun exemple de cette construction chez Grégoire de Tours :

- (32a) *Vulg. Matth.* 24.43 *si sciret pater familias, qua hora fur uenturus esset, uigilaret ...*
- (32b) *Vulg. Luc.* 12.39 *si sciret paterfamilias, qua hora fur ueniret, uigilaret ...*
- (33a) *Aug. C. Iulian. op. imperf.* 6 col. 1560 l. 4 *quaestio utrum Adam, siue peccaret, siue non peccaret, moriturus esset*
- (33b) *Aug. C. Iulian. op. imperf.* 6 col. 1568 l. 12 *causam cur in terram rediturus esset ostendit ...*

Les changements notables dans les fonctions modales des temps au sein des propositions conditionnelles ont aussi de l'importance pour l'emploi dans le discours rapporté. Dans les propositions conditionnelles potentielles (34a–c) nous trouvons l'imparfait prospectif (par ex. *iuberet*) dans la protase — même au lieu du subjonctif plus-que-parfait indiquant l'antériorité dans le futur (par ex. *iussisset*); et dans l'apodose, nous trouvons l'emploi prospectif du subjonctif imparfait au lieu de *fore ... ut* et le subjonctif imparfait :

- (34a) *Greg. Tur. Hist.* 7.22 ... *Et ille: 'Deliberatum', inquit, 'habui, ut, si me rex ab hoc loco iuberit extrahi, ab una manu pallas altaris tenerem, ab alia uero, euaginato gladio, te prius interfectum, quantuscumque deinceps clericos repperissem, in morte prosternerem. Nec mihi post haec erat iniuria leto subcumbere, si de huius sancti clericis acciperem ultionem'.*
- (34b) *Fredeg. Chron.* 2.53 p. 74 l. 10 *dicens ... nisi festinus ad resedendum pergerit, periculum ad degradandum haberet*

(34c) Fredeg. *Chron.* 3.22 p. 102 l. 1 *Gudigeselus, frater Gundobadi, solatium per laegatis Chlodoueo postulans, cum eum comperisset fortissimo in prillies, promittens, si eiecerit Gundobadum cum suo solatium a regno, tributum partibus Clodouiae dissoluerit*

Parfois nous trouvons même l'indicatif imparfait dans la protase au sens du potentiel du présent (35a–b). Selon les règles classiques, les propositions subordonnées aux autres propositions dans le discours direct sont au subjonctif, mais cela n'est pas le cas dans ces exemples de Grégoire de Tours et de Frédégaire. Chez Frédégaire nous trouvons soit l'indicatif soit le subjonctif de l'imparfait indiquant le potentiel dans les propositions conditionnelles (15c) et c'est le cas dans le discours indirect aussi (35b). Dans le latin classique on aurait employé le subjonctif de l'imparfait dans la protase et l'infinitif du futur dans l'apodose¹⁶ :

(35a) Greg. Tur. *Hist.* 9.29 *Childeberthus uero rex iussit exercitum in loco resedere misitque legatus ad Langobardus, ut, si haec quae promiserant confirmabant, exercitus reuerteretur ad propria*

(35b) Fredeg. *chron.* 2.53 p. 73 l. 14 *petens auxiliare contra Chunis: si praeualebat resistere, mediam partem Galliae Gothis daret ... si praeualebant Chuni haec contra Gothis defendere, medietatem Galliae ab Agecio perciperint*

Les variantes *eiecerit* (34c) et *perciperint* (35b) dans le texte de Frédégaire indiquent qu'il y avait parfois une confusion entre les subjonctifs parfait et imparfait au début du Moyen Âge¹⁷.

Normalement nous trouvons le subjonctif dans le discours indirect chez Grégoire de Tours. Il y a, cependant, souvent une oscillation entre le discours direct et le discours indirect et parfois nous pouvons même trouver l'indicatif présent dans l'apodose d'une proposition conditionnelle indirecte qui se réfère au futur (36):

(36) Greg. Tur. *Hist.* 5.43 ... *Ad haec ego respondi: « Bene Filius ante passionem ait, quia, nisi ille ad Patrem uictor remeauerit ac proprio sanguine redempto mundo dignum Deo ex homine praeparet habitaculum, non potest Spiritus sanctus, idem Deus, in pectore fanatico et originalis criminis labi infectum descendere. Spiritus enim sanctus, ait Salomon, fugiet fictum. Tu autem, si spem aliquam resurrectionis habis, noli loqui aduersus Spiritum sanctum, quia iuxta sententia Domini : In Spiritu sancto blasphemante non remittitur neque in hoc saeculo neque in futuro ». Et ille ...*

L'imparfait du subjonctif est donc caractérisé par une certaine polysémie dans le latin tardif et nous le trouvons, par exemple, soit dans la fonction

¹⁶ Voir ERNOUT & THOMAS (1953 § 414).

¹⁷ Voir KISS (1982: 61). — L'ancien imparfait du subjonctif n'a laissé que quelques résidus en sarde, tandis que le parfait s'est confondu avec le future II: voir VÄÄNÄNEN (1981 § 307).

prospective indiquant le futur, soit au lieu du plus-que-parfait indiquant l'antériorité.

3.3 Les propositions conjonctionnelles et le passé

Nous trouvons aussi des propositions irréelles dans le discours rapporté. Parfois, comme chez Augustin, on trouve la construction classique (37), mais dans l'exemple de la *Vita Chrotildis* nous trouvons l'imparfait (38) au lieu du plus-que-parfait trouvé chez par exemple Grégoire de Tours dans la protase (cf. ex. 12a); et nous trouvons aussi le plus-que-parfait *uixisset* au lieu de *uicturum fuisse* dans l'apodose — ou au lieu de *uiueret* dans le discours direct, car le problème ici c'est que la différence entre le discours direct et indirect n'est pas toujours claire¹⁸ :

(37) Aug. *Conf.* 6.16 *et disputabam cum amicis meis Alypio et Nebridio de finibus bonorum et malorum, Epicurum accepturum fuisse palmam in animo meo, nisi ego credidissem post mortem restare animae uitam ...*

(38) *Vita Chrothildis* 5 p. 344 l. 3 *Dicebat enim, quia, si in nomine deorum dedicaretur puer, utique uixisset*

Quand les constructions avec l'infinitif sont remplacées par les propositions avec des conjonctions, c'est souvent le subjonctif qui indique le discours indirect, mais cela n'est pas toujours le cas et dans plusieurs cas l'indicatif est conservé au style indirect dans le latin classique¹⁹. Chez Grégoire de Tours par exemple, l'imparfait du subjonctif est employé au lieu de l'infinitif présent pour indiquer la simultanéité après le verbe *figit* (39)²⁰. Quand cependant ce qui est indiqué dans la proposition avec *quod* ou *quia* est vu comme réel, nous rencontrons l'emploi de l'indicatif (40a), ce qui se vérifie aussi dans une proposition causale (40b):

(39) Greg. Tur. *Hist.* 5.49 *Ad ciuitatem uero Turonus Berulfus dux cum Eunomio comite fabulam figit, quod Gunthramnus rex capere uellet Turonicam ciuitatem, et idcirco, ne aliqua neglegentia accederet, oportere, ait, urbem custodia consignari. Ponunt portis dolose custodes, qui ciuitatem tueri adsimilantes, me utique custodirent.*

(40a) Greg. Tur. *Hist.* 9.20 ... *Haec eo dicente, Filex ait: «Peruenisse ad gloriam uestram credo, quod Richaredus legationem ad nepotem uestrum direxit, qui neptem uestram Chlodosuindam, filiam fratris uestri, ei in matrimonio postolaret. ... »*

¹⁸ Voir par ex. ERNOUT & THOMAS (1953 § 414), KISS (1982: 56) et HAVERLING (2013b: 50–52).

¹⁹ Voir par ex. ERNOUT & THOMAS (1953 §§ 411–412).

²⁰ Voir ADAMS (2013: 743–746). — L'emploi des modes dans les propositions introduites par *quod* etc. chez Grégoire de Tours est un problème qu'il faut encore étudier: cf. HILCHENBACH (2009: 281).

(40b) Greg. Tur. *Hist.* 10.29 ... *dixit nobis, se haud longaeuo tempore adhuc in hoc mundo retineri ... et uale dicens, abscessit, gratias agens Deo, quod, priusquam obiret, sepulchrum beati antistitis osculare promeruit*

Le problème ici, c'est qu'il y a une certaine oscillation entre ce qui est discours direct et ce qui est discours indirect. Avec par exemple les *verba dicendi et sentiendi* nous trouvons souvent l'infinitif dans le latin tardif — mais nous trouvons aussi les conjonctions, par exemple *quod* et *quia* (41a). Nous trouvons ce phénomène soit dans le discours direct soit dans le discours indirect. Cependant, il n'est pas toujours facile de séparer les deux parce que parfois *quia* semble être suivi par le discours direct (41b–c):

(41a) Greg. Tur. *Hist.* 10.13 ... *Sed et Martha, cum de resurrectione praesenti fratris Lazari dubitaret, ait: Scio, quia resurgit in resurrectionem in nouissima die. ...*

(41b) Greg. Tur. *Hist.* 10.13 ... *Ad haec presbiter: «Quomodo autem in psalmo dicitur, quia: Non resurgunt impii in iudicio? » ... Et ille: «Dominus», inquit, «in euangelio dixit: Qui non credederit, iam iudicatus est; utique, quia peribit resurrectione».*

(41c) Greg. Tur. *Hist.* 6.36 ... *impletumque est illud quod ait apostolus: Quia diligentibus Deum omnia concurrunt in bonum.*

Nous rencontrons cette oscillation dans les interrogatives indirectes aussi: dans ce cas il y avait une certaine oscillation en latin préclassique, mais dans le latin classique, l'emploi du subjonctif est la norme même s'il y a aussi des exemples avec l'indicatif. Dans le latin tardif, cependant, l'emploi de l'indicatif redevient plus fréquent²¹. Chez Grégoire nous trouvons normalement les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait employés selon les règles classiques (42a–b) et quelquefois nous trouvons aussi le subjonctif parfait au lieu du subjonctif plus-que-parfait (43a–b). Quand il y a un temps passé dans la proposition principale, il y a normalement un imparfait ou un plus-que-parfait du subjonctif — mais cette règle souffre plusieurs exceptions et les exceptions sont particulièrement fréquentes chez Grégoire. Nous rencontrons le subjonctif du parfait aussi dans des propositions qui seraient des propositions principales dans le discours direct (44a–b). Il y a un mélange entre concordance au passé et concordance au présent :

(42a) Greg. Tur. *Hist.* 5.43 ... *Ad haec ego interrogo, si crederit, Iesum Christum filium Dei esse, si eundemque esse Dei sapientiam, si lumen, si ueritatem, si uitam, si iustitiam fateretur ...*

(42b) Greg. Tur. *Hist.* 8.15 ... *Sed cum nos sollicite interrogaremus, qui ei cybus aut potus esset, uel qualiter simulacra montis illius subuertisset, ait ...*

(43a) Greg. Tur. *Hist.* 10.16 ... *Ad haec Chrodieldis respondit: «Et postea similiter multi per tempora lauerunt». Retulit abbatissa, se nec probare*

²¹ Voir ADAMS (2013: 747–770).

quod dicerent et se nescire, si factum sit; sed adhuc inculpans easdem, uel si ipsae uidissent, cur abbatissa non prodirent. ...

(43b) Greg. Tur. *Hist.* 10.16. *Interrogata Chrodielidis cum Basina, si forsitan aliquid abbatissa, quod absit, adulterii reputarent, siue quid homicidii uel maleficii fecerit aut crimen capitale, quod percuteretur, edicerent. ...*

(44a) Greg. Tur. *Hist.* 10.16 ... *Quod per quadraginsimam usque penticosten in usu famulis fuert ...*

(44b) Greg. Tur. *Hist.* 10.16 ... *tamen nec tunc conuiuium in monasterio fecerit. ...*

Il y a cependant aussi des exemples avec l'indicatif – nous trouvons, par exemple, soit l'indicatif soit le subjonctif dans les propositions interrogatives indirectes (45a–b)²² :

(45a) Greg. Tur. *Hist.* 5.43 ... *Nam ut cognuscas, Patrem Fili facere uoluntatem, si in te fides euangelica manet, audi, quid ipse Iesus deus noster, cum ad resuscitandum uenit Lazarum, ait : « Pater, gratias ago tibi, quoniam audisti me » ...*

(45b) Greg. Tur. *Hist.* 2 praef. ... *Memineat ... quantae populorum strages fuere (om. 1 ms.), quae famis uel siccitas miseram oppresserit humum ...*

Ici nous nous heurtons cependant aussi au problème considérable de la transmission des *Decem libri historiarum* de Grégoire de Tours²³.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Le système verbal en latin se modifie à partir du latin préclassique jusqu'à la période tardive et ces changements – surtout les changements dans le système de l'aspect verbal et du temps et du rapport entre le plus-que-parfait et les autres temps du passé – sont liés aux changements que nous trouvons dans le discours indirect.

Même s'il n'y a pas toujours une différence claire et nette entre le discours direct et le discours indirect chez Grégoire de Tours par exemple, il est évident qu'il y a chez lui un phénomène de ce genre.

Comme nous l'avons vu, nous trouvons parfois une variation notable dans l'emploi des temps et des modes ; de ce point de vue il y a cependant des contradictions dans les textes et dans les manuscrits.

La documentation des changements dans la langue au début du Moyen Age semble donc d'un part compliquée par la tradition littéraire et de l'autre par la tradition des textes et par les habitudes linguistiques des copistes.

Ce que j'ai présenté maintenant est un travail en cours. Il faudrait étudier ces contradictions d'une façon beaucoup plus systématique que ce que j'ai

²² Cf. BONNET (1890: 676).

²³ Cf. HAVERLING (2008) et HILCHENBACH (2009).

fait jusqu'à maintenant pour réussir à présenter une description cohérente et complète du système que nous trouvons de ce point de vue dans ces textes.

5. BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, James N., 2013, *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

AMENTA, Luisa, 2003, *Perifrasi aspettuali in greco e in latino. Origini e grammaticalizzazioni*, Milano, Francoangeli.

BONNET, Max, 1890, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, Hachette (Réimpression 1968: Hildesheim, Olms).

ERNOUT, Alfred, & François THOMAS, 1953, *Syntaxe Latine*, 2^e éd., Paris, Klincksiek.

FLEISCHMAN, Susan, 1995, «Imperfective and Irrealis», in : Joan Bybee & Suzanne Fleischman (eds), *Modality in Grammar and Discourse*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 519–551.

FRIDH, Åke, 1971, *Der sogenannte prospektive Konjunktiv im Lateinischen*, Göteborg, Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhället.

HAYERLING, Gerd, 2008, «On Variation in Syntax and Morphology in Late Latin texts», in : Roger Wright (ed.), *Latin vulgaire – Latin tardif VIII: Actes du VIII^e Colloque International sur le latin vulgaire et tardif, Oxford, 6–9 septembre 2006*, Hildesheim, Zürich & New York, Olms–Weidmann, 351–360.

HAYERLING, Gerd, 2010a, «Actionality, Tense and Viewpoint», in : Pierluigi Cuzzolin & Philip Baldi (eds), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, vol. 2, Berlin & New York, Mouton de Gruyter, 277–523.

HAYERLING, Gerd, 2010b, «Sur l'expression du temps et de l'aspect grammatical en latin tardif», *De lingua Latina* 5, septembre 2010 (*Relations spatio-temporelles en latin: volume 3*), <http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2862>, Centre Alfred Ernout, Université de Sorbonne-Paris IV, 1–23.

HAYERLING, Gerd, 2010c, «On absolute–relative future, viewpoint and mood», in Gualtiero Calboli & Pierluigi Cuzzolin (eds), *Papers on Grammar XI*, Roma, Herder, 131–145.

HAYERLING, Gerd, 2010d, «On tense, viewpoint and modality from Early to Late Latin», in : Peter Anreiter & Manfred Kienpointner (eds), *Latin*

Linguistics Today. Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik, Innsbruck, 4.–9. April 2009, Innsbruck, 143–158.

HAYERLING, Gerd, 2013, «On tense and mood in conditional clauses from Early to Late Latin», in : Folke Josephson & Ingmar Söhrman (eds), *Diachronic and Typological Perspectives on Verbs*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, 13–56.

HILCHENBACH, Kai Peter, 2009, *Das vierte Buch der Historien von Gregor von Tours. Edition mit sprachwissenschaftlich-textkritischem Kommentar*, Bern, Peter Lang.

HOFMANN, Johann Baptist, & Anton SZANTYR, 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik (= Lateinische Grammatik. Zweiter Band)*, München, Beck.

KISS, Sándor, 1982, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, Debrecen, Kossuth Lajos Tudományegyetem.

LÖFSTEDT, Einar, 1911, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae: Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Sprache*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.

MOIGNET, Gérard, 1959. *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, 2 vols., Paris, Presses universitaires de France.

PINKSTER, Harm, 1998, «Narrative tenses in Merovingian hagiographic texts», in: József Herman (ed.), *La transizione dal latino alle lingue romanze. Atti della tavola rotonda di linguistica storica, Università Ca' Foscari di Venezia 14–15 giugno 1996*, Tübingen, Niemeyer, 229–235.

PINKSTER, Harm, 2015, *Oxford Latin Syntax. Part I: The simple clause*, Oxford, Oxford University Press.

SABANÉVA, Margarita Konstantinovna, 1996, *Essai sur l'évolution du subjonctif latin. Problèmes de la modalité verbale*. Bibliothèque d'Études Classiques, Louvain: Peeters.

SMITH, Carlota S., 1997, *The Parameter of Aspect*, 2^{ième} éd, Studies in Linguistics and Philosophy 43 Dordrecht, Kluwer.

STOTZ, Peter, 1998, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, vol. 4: *Formenlehre, Syntax und Stilistik*, München, Beck.

VÄÄNÄNEN, Veikko, 1981, *Introduction au Latin vulgaire*, 3^{ème} éd., Paris, Klincksiek.

Pour citer cet article

Gerd Haverling, « Le discours indirect et la question des temps et des modes en latin tardif », *De Lingua Latina*, revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout [En ligne], 12 | 2016, mis en ligne Juin 2016. URL : <http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique2315>, 1-16.